Le Tour de Corse entre au calendrier, le Critérium des Cévennes change de date

Sous l'impulsion du Président Nicolas Deschaux, la Fédération Française du Sport Automobile a pris les décisions ci-après relatives à l'organisation du Championnat de France des Rallyes 2015.

Le Tour de Corse accueillera la sixième manche du Championnat de France
La FFSA a pris acte de la décision de l'ASALAC de ne pas organiser le Rallye Région Limousin – Lac de Vassivière en 2015. Pour maintenir le nombre d'épreuves du Championnat de France des Rallyes à hauteur de huit, la FFSA décide d'intégrer la manche française du Championnat du Monde au calendrier 2015.

Le Tour de Corse qui se déroulera du 1er au 4 octobre prochains, sera ainsi le théâtre de la sixième manche du Championnat de France des Rallyes et permettra à tous les équipages inscrits d'évoluer dans le cadre exceptionnel de l'Ile de Beauté et d'être directement en contact avec le plus haut niveau de la discipline.

Les modalités sportives, techniques et pratiques relatives à la participation des concurrents inscrits au Championnat de France des Rallyes feront l'objet d'une prochaine communication.

Le Critérium des Cévennes se déroulera du 29 au 31 octobre
Dans le but d'optimiser l'équilibre du calendrier 2015, le Critérium des Cévennes qui devait initialement se dérouler du 22 au 24 octobre, aura lieu une semaine plus tard, soit du 29 au 31 octobre.

La septième manche du Championnat de France des Rallyes se déroulera ainsi quatre semaines après le Tour de Corse, deux semaines après la Finale de la Coupe de France des Rallyes et quatre semaines avant le Rallye du Var.